



GLOSSAIRE DES TERMES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS SCIENTIFIQUES

MIS À JOUR LE 11 DÉCEMBRE 2015

TABLE DES MATIÈRES

A	2
B	2
C	3
D	3
E	4
F	5
G	5
H	5
I	5
J	6
K	6
L	6
M	7
N	7
O	7
P	7
Q	10
R	10
S	10
T	11
U	12
V	12
W	12
X	12
Y	12
Z	12
ESPÈCES CTOI ET REQUINS	12
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	13
UNITÉS	17



GLOSSAIRE

A

Âge-longueur (relation ou courbe âge-longueur). Relation entre l'âge et la longueur.

Agrégation. Groupe de poissons qui se rassemblent, souvent pour se nourrir ou pour frayer.

Ajustement autonome. Un processus structurel continu d'ajustement qui a lieu dans toutes les pêcheries. Avec l'évolution des technologies et des prix, les caractéristiques des flottilles de pêche nécessaires pour maximiser la valeur nette tirée de la pêche change également et, en conséquence, le comportement des flottilles dans la pêche a tendance à changer selon les signaux du marché. Le rôle principal du gouvernement dans l'ajustement structurel est d'établir un régime de gestion qui supprime les incitations conduisant à la surcapacité, ce qui facilite l'ajustement autonome en réponse aux évolutions des conditions économiques et biologiques.

Analyse de la production par recrue. Analyse de la manière dont la croissance et la mortalité naturelle interagissent pour déterminer la taille optimale des individus à prélever ; par exemple, il peut être plus intéressant d'un point de vue économique de capturer les poissons quand ils sont jeunes et en grand nombre ou quand ils sont plus âgés et plus grands mais moins nombreux.

Analyse des cohortes. Technique d'estimation de la magnitude de la mortalité par pêche et du nombre de poissons dans chaque classe d'âge du stock, en suivant l'historique des cohortes.

Analyse des risques. Analyse qui évalue les résultats potentiels de diverses stratégies de pêche ou options de gestion.

Année de pêche. Voir Saison de pêche.

Approche de précaution. Approche de la gestion des ressources dans laquelle, lorsqu'il existe des menaces de dommages environnementaux irréversibles, le manque de certitude scientifique n'est pas utilisé comme raison pour repousser d'éventuelles mesures de prévention de la dégradation de l'environnement. Dans le cadre de l'application du principe de précaution, les décisions publiques et privées doivent être guidées par une évaluation prudente afin d'éviter, dans la mesure du possible, des dommages graves ou irréversibles à l'environnement et par une évaluation des conséquences en termes de risques des différentes options.

Avançon métallique. Section relativement courte de câble d'acier placée entre l'émerillon et l'hameçon. Diminue le risque que l'avançon soit coupé par les dents du poisson et augmente donc la rétention de certaines espèces comme les requins et autres grand pélagiques.

B

B (biomasse). Poids total d'un stock ou d'une composante d'un stock.

B₀ (biomasse moyenne vierge à l'équilibre). Niveau de biomasse moyen s'il n'y avait eu aucune exploitation.

B_{CIBLE} (biomasse cible). La biomasse du stock souhaitée.

Bénéfice (comptable). La différence entre le revenu total et les coûts explicites. Les coûts explicites correspondent aux salaires, au carburant, aux réparations, à la maintenance, à la dépréciation du capital physique (navires...). Lorsque les coûts dépassent les revenus, c'est une perte comptable. Contrairement au bénéfice économique, le bénéfice comptable n'inclut pas les coûts d'opportunité. Voir aussi Profit, économique.

Bénéfice (économique). La différence entre le revenu total et les coûts explicites et d'opportunité (Voir Coûts d'opportunité). Les coûts explicites correspondent aux salaires, au carburant, aux réparations, à la maintenance, à la dépréciation du capital physique (navires...). Lorsque les coûts dépassent les revenus, c'est une perte comptable. Contrairement au bénéfice économique, le bénéfice comptable n'inclut pas les coûts d'opportunité. Voir aussi Profit, comptable.

Benthique. Relatif au fond des océans/d'une masse d'eau.

Beverton–Holt. Fonction mathématique qui décrit la relation entre la taille du stock et son recrutement.

Biodiversité. Diversité biologique ; diversité entre les organismes vivants, y compris la diversité génétique, la diversité inter- et intraspécifique et la diversité au sein des écosystèmes.

Biomasse reproductrice. Poids de la population adulte (sexuellement mature) d'une espèce. Voir également Biomasse du stock reproducteur.



Biomasse vierge. Biomasse d'un stock qui n'a pas encore été exploité (également appelée « non pêchée » ou « non exploitée »).

B_{LIM} (point de référence-limite basé sur la biomasse). Le point au-delà duquel le risque pour le stock est considéré comme inacceptablement élevé.

B_{PEM} (biomasse à la production économique maximale). Biomasse moyenne correspondant à la production économique maximale.

B_{PME} (biomasse à la production maximale équilibrée). Biomasse moyenne correspondant à la production maximale équilibrée.

C

Calée sur banc libre. Toute calée d'un engin de pêche sur un banc qui n'est pas associé à un objet (*voir* Dispositif de concentration de poissons).

Calée sur dispositif de concentration de poissons. Toute calée d'un engin de pêche à proximité d'un DCP (ancré, dérivant ou naturel).

Capacité de pêche. Effort de pêche total qui peut être exercé par une flottille opérant dans une pêcherie.

Capturabilité (q). Le niveau auquel le stock est susceptible d'être exploité par la pêche ; quantitativement, la proportion du stock prélevée par une unité d'effort de pêche.

Chondrichthyens. Poissons dont le squelette est cartilagineux et non osseux. Ce groupe inclut les requins et les raies (élastombranchés) et les chimères (holocéphales).

Ciblage (pêche ciblée). Pêche sélective d'espèces ou de tailles données.

Classe d'âge. Individus nés la même année (ou durant la même saison de reproduction, lorsqu'elle chevauche deux années).

Cohorte. Les individus d'un stock nés durant la même saison de reproduction.

Contrôles de la capacité. Mesures de gestion qui imposent des limites sur qui pêche (limitation des licences), où la pêche est permise (zones fermées), quand elle est permise (période de fermeture) et comment elle est pratiquée (restrictions sur les engins).

Contrôles de production. Mesures de gestion qui place des contraintes sur les captures, y compris un total admissible des captures, des quotas, des limites de tailles et des espèces autorisées.

Coup (coup-par-coup). Relatif à chaque déploiement d'un engin de pêche par un bateau de pêche.

Courbe de capture. Méthode d'estimation de la mortalité par pêche récente, basée sur la structure par âge des captures, sur la biologie des espèces, sur le poids total des captures et sur la sélectivité des engins de pêche.

Coûts d'opportunité. La compensation à laquelle une ressource renonce en étant utilisée de façon non optimale. Par exemple, les coûts d'opportunité encourus par le capitaine d'un navire de pêche correspondent au montant qu'il aurait reçu s'il avait appliqué ses connaissances et ses compétences dans une meilleure activité. Les coûts d'opportunité de la possession d'un navire de pêche peuvent être les intérêts qui pourraient être gagnés si le navire était vendu et le capital investi ailleurs. Ces coûts ne sont en général pas reflétés dans les comptes d'une entreprise mais sont, néanmoins, très importants.

D

Démersale. Rencontrée sur ou à proximité de l'habitat benthique (*voir aussi* Pélagique).

Développement écologiquement durable. Utilisation, conservation et amélioration des ressources de la communauté de sorte que les processus écologiques sont maintenus et que la qualité globale de vie, actuelle et future, est améliorée.

Dispositif de concentration de poissons (DCP). Objet ou groupe d'objets ancrés, dérivants, flottant, surnageant ou submergé, de n'importe quelle taille, vivant ou non, y compris, mais pas seulement, les bouées, flotteurs, filets, plastiques, bambous, branches, baleines et requins-baleines avec lesquels les poissons peuvent s'associer (*voir aussi* Dispositif de concentration de poissons ancré et Dispositif de concentration de poissons dérivant).

Dispositif de concentration de poissons ancré (DCPD). Un DCP qui est ancré au substrat (*voir aussi* Dispositif de concentration de poissons).

Dispositif de concentration de poissons dérivant (DCPD). Un DCP qui est n'est pas ancré au substrat, mais dérive librement au gré des courants océaniques (*voir aussi* Dispositif de concentration de poissons).

Dispositif de réduction des prises accessoires (BRD). Un dispositif qui permet aux poissons et autres animaux de s'échapper immédiatement après avoir été pris par un engin.



Distribution des fréquences de tailles ; taille modale. Le nombre d'individus dans les captures ou dans un échantillon des captures dans chaque classe de tailles. La taille modale est la classe de taille dans laquelle on trouve la majorité des individus. Certaines distributions peuvent présenter plusieurs modes, reflétant des poissons d'âges différents.

Données normalisées. Données qui ont été ajustées pour être directement comparables à une unité définie comme « standard ». Par exemple, les prises par unité d'effort sont souvent utilisées comme indicateur de l'abondance des poissons.

E

Eaux côtières. Eaux adjacentes du territoire terrestre d'un État, s'étendant au large depuis la ligne de côte territoriale sur une distance de 3 milles nautiques.

Eaux hauturières. Habituellement les eaux océaniques, mais peut également inclure les eaux en marge du plateau continental (*Voir* Eaux côtières).

Échappement. Le nombre, exprimé en pourcentage, de poissons qui survivent à un événement donné (par exemple prédation, mortalité naturelle, mortalité par pêche...), souvent pour se reproduire.

Écosystème. Un ensemble de communautés de plantes, d'animaux et de microorganismes qui, associés aux composantes non vivantes, interagissent pour maintenir une unité fonctionnelle.

Écrémage. Un type de rejets motivés par un système de contrôle de la production. Selon les coûts de pêche et les différences de prix entre les poissons petits et grands d'une même espèce, les pêcheurs peuvent être incités à rejeter les poissons petits, abimés ou de faible valeur afin qu'ils n'entrent pas dans leurs quotas. Ils peuvent ensuite espérer atteindre leur quota avec des poissons de plus grande valeur.

Efficacité au niveau du navire. L'efficacité au niveau du navire exige que les revenus soient maximisés et les coûts de capture minimisés pour un volume donné de captures. Le choix du régime de gestion aura des impacts significatifs sur la capacité à atteindre ou pas l'efficacité au niveau du navire, car il détermine la structure d'incitations au sein de laquelle opèrent les pêcheurs.

Efficacité économique. Une pêcherie est économiquement efficace lorsque l'efficacité est atteinte au niveau de la pêcherie et des navires et que les coûts de gestion sont aussi bas qu'il peuvent l'être tout en assurant le niveau requis de gestion. L'efficacité au niveau de la pêcherie et des navires signifie que l'effort est limité de sorte que la différence entre les revenus et les coûts de la pêche est maximale et que les pêcheurs déploient cet effort de pêche au moindre coût.

Effort de pêche. Intensité de pêche, habituellement décrite en termes de types d'engins et de fréquence ou durée d'activité (par exemple, « nombre d'hameçons calés », « heures de chalutage » ou « heures de recherche »).

Effort individuel transférable (EIT). Parts d'un effort total alloué qui sont allouées à des individus. Elles peuvent être transférées de manière permanente ou temporaire. Analogues aux quotas individuels transférables dans une pêcherie gérée avec un total admissible de captures. Habituellement délivré au début d'une saison de pêche.

Effort. Une mesure des ressources utilisées pour exploiter les stocks dans une pêcherie. La mesure de l'effort adaptée à une pêcherie dépend des méthodes utilisées et des dispositions de gestion. Les mesures habituelles incluent le nombre de navire, le nombre d'hameçons déployés et le nombre de jour/nuits de pêche.

Enquête indépendante de la pêche. Enquête systématique réalisée par un navire scientifique ou un bateau de pêche affrété pour recueillir des informations indépendamment des activités de pêche commerciale.

Épuisement (d'un stock). Réduction de la biomasse d'un stock de poissons.

Espèce commerciale-clé. Une espèce qui est ou a été ciblée spécifiquement ou est ou a été une composante significative de la pêcherie.

Espèce sous quota. Espèce pour laquelle des quotas de captures ont été alloués.

Espèces CTOI. Tout ou partie des 16 espèces listées dans l'Annexe B de l'Accord portant création de la CTOI (listées dans le Tableau 1 ci-dessous).

Espèces non-cibles. Espèces qui sont capturées de façon non intentionnelle dans une pêcherie ou qui ne sont pas évaluées de façon régulière dans un but de gestion de la pêche. *Voir également* Captures accessoires, Sous-produit.

Espèces-cibles. *Voir* Espèce commerciale-clé.

Établissement. Transition du stade larvaire pélagique à un stade de juvénile associé au substrat ou à une existence adulte.

État du pavillon. État sous la législation duquel un navire est immatriculé et dont il a le droit de battre le pavillon.

Évaluation de la stratégie de gestion (ESG). Procédure dans laquelle les performances de procédures de gestion alternative sont



évaluées et comparées au moyen de simulations stochastiques de la dynamique du stock et des pêcheries par rapport à un jeu d'objectifs de gestion.

Évaluation structurée par âge. Évaluation de l'état d'un stock de poissons basée sur les abondances relatives des poissons dans différentes classes d'âge du stock.

F

F (mortalité par pêche). Taux instantané de mort des poissons due à l'exploitation d'une composante du stock. Des points de référence basés sur F peuvent être appliqués à des stocks entiers ou à des segments des stocks, selon l'échelle des unités de gestion. Des taux de mortalité par pêche instantanée de 0,1, 0,2 et 0,5 sont équivalents à la mort de 10%, 18% et 39% d'un stock du fait de la pêche. *Voir également* Mortalité, M (mortalité naturelle)

F_{CIBLE} (mortalité par pêche-cible). Le taux-cible de mortalité par pêche.

Fécondité. Nombre d'œufs que produit un animal pendant chaque cycle de reproduction ; la capacité reproductive potentielle d'un organisme ou d'une population.

Fermeture de zone. Fermeture d'une aire/zone de pêche donnée durant une période définie, en tant qu'outil de gestion d'une pêcherie.

Fermeture saisonnière. Fermeture d'une zone de pêche pendant une période donnée ; utilisée comme outil de gestion, souvent pour protéger une composante donnée du stock.

Filet dérivant. Filet maillant suspendu à des flotteurs de telle sorte qu'il pêche dans les premiers mètres de la colonne d'eau.

Filet maillant. Type d'engin de pêche passif constitué de panneaux (ou faces) de filets suspendus verticalement dans la colonne d'eau, soit en contact avec le fond soit suspendu depuis la surface, de sorte que les poissons essayant de le traverser en nageant s'y emmêlent. La taille des mailles du filet détermine la gamme de tailles des poissons capturés, les poissons les plus petits pouvant nager à travers les mailles tandis que les poissons les plus grands ne peuvent s'emmêler. *Voir également* Filet dérivant.

F_{LIM} (point de référence-limite basé sur la mortalité par pêche). Le point au-delà duquel le taux de prélèvement sur le stock est trop élevé.

F_{PEM} (mortalité par pêche à la production économique maximale). Le taux de mortalité par pêche qui correspond à la production économique maximale.

F_{PME} (mortalité par pêche à la production maximale équilibrée). Le taux de mortalité par pêche qui correspond à la production maximale équilibrée.

Fréquences de tailles . *Voir* Distribution des fréquences de tailles.

G

Glissement de l'effort. Une augmentation de l'effort au cours du temps. Cela provient habituellement des évolutions des engins de pêche ou des modes de pêche.

Grands filets dérivants. Filets maillants, autres filets ou combinaison de filets qui font plus de 2,5 km de long et dont le but est d'emmêler, piéger ou mailler les poissons en dérivant à la surface ou dans la colonne d'eau.

Groupe d'espèces. Groupe d'espèces similaires, souvent difficiles à différencier sans examen détaillé

Groupe taxonomique. La situation d'un organisme dans la classification systématique ; utilisé pour identifier et grouper les espèces présentant des caractéristiques physiques, chimiques et/ou structurelles similaires.

H

Haute mer. Eaux en dehors des juridictions nationales.

I

Incertain. État d'un stock de poissons qui pourrait être surpêché ou pas, sujet à la surpêche ou pas, mais pour lequel il n'existe pas assez d'informations adéquates pour en réaliser une évaluation fiable.



Indicateurs de performance. Un jeu de statistiques utilisées pour évaluer dans quelle mesure les objectifs de gestion sont atteints.

Indice d'abondance. Mesure relative de l'abondance d'un stock (par exemple : prises par unité d'effort).

Isobathe. Ligne de niveau reliant des points de même profondeur.

Isotherme. Ligne de niveau reliant des points de même température.

J

Journal (de pêche). Registre officiel des données de captures et d'effort tenu par les pêcheurs. Dans de nombreuses pêcheries, la licence de pêche exige le retour des journaux de pêche.

K

-

L

Latence. Capacité de pêche autorisée mais actuellement non utilisée. Selon la façon dont est gérée la pêcherie, la latence peut se manifester comme latence d'effort (par exemple des navires, engins, quotas, permis... inutilisés) ou comme latence de quotas (par exemple lorsque des TAC ne sont pas pleinement atteints dans une pêcherie gérée par quotas). C'est un indicateur à bas coût de l'opinion des pêcheurs sur la rentabilité de la pêcherie. Un haut niveau de latence peut suggérer que les faibles profits à attendre de la pêcherie ne justifient pas la pêche. Il est probable que les pêcheries dans lesquelles existe une latence sont proches de l'équilibre de libre accès. En dehors d'être un indicateur d'efficacité, la latence peut également être préjudiciable au stock et aux éventuelles chances que la pêcherie soit rentable dans l'avenir. Par exemple, une augmentation significative du prix de marché d'un produit de la pêche entraînera probablement le déploiement de l'effort inactif dans la pêcherie. Dans des pêcheries gérées par contrôle de la capacité, si on active suffisamment d'effort inactif, le stock pourrait être mis en danger et/ou les profits dissipés dès qu'ils apparaissent, si la pêcherie est conduite au point d'équilibre d'accès libre. Dans une pêcherie gérée par contrôle de la production, cela est moins problématique, pourvu que les TAC soient établis en accord avec les cibles appropriées.

Ligne à main. Lignes tenues à la main de divers types, utilisées pour capturer des poissons.

Ligne mineure (*Minor line*). Désigne plusieurs méthodes de pêche à la ligne, dont la traîne, la canne et moulinet, la ligne à main (palangrotte) ou la canne.

Ligne verticale. Ligne de pêche avec un ou plusieurs hameçons, posée verticalement dans la colonne d'eau au moyen de lests, en général utilisée sur le plateau et le talus continental. Plusieurs lignes dormantes peuvent être utilisées par un bateau, soit manuellement soit mécaniquement.

Ligne-mère (ligne principale). Une palangre est formée de la ligne-mère (ou ligne principale) qui est maintenue près de la surface ou à une profondeur donnée au moyen de flotteurs régulièrement espacés ou de lests. Des avançons avec des hameçons appâtés sont attachés sur la ligne-mère à intervalles réguliers.

Limitation de l'effort. Limitation de la quantité d'effort de pêche autorisé (par exemple du nombre de jours de pêche) dans une pêcherie donnée. Utilisés comme outil de gestion.

Longueur à la fourche (LF). Longueur d'un poisson mesurée depuis l'extrémité du museau et la pointe de la fourche (ou échancrure) de la queue. Couramment utilisée pour mesurer la longueur des espèces commerciales car elle est peu affectée par les dommages causés à la nageoire caudale (*voir* Longueur totale). La longueur à la fourche est mesurée à plat, sans plaquer le mètre le long du corps du poisson, ce qui produirait une mesure plus longue pour les poissons relativement corpulents comme les thons. *Voir également* Longueur maxillaire-fourche.

Longueur maxillaire-fourche. Longueur d'un poisson mesurée entre la pointe du maxillaire inférieur et la fourche (ou échancrure) de la queue. Couramment employée pour mesurer les poissons à rostre (par exemple l'espadon) car elle est peu affectée par les dégâts infligés à la nageoire caudale (*Voir* Longueur totale) ou au rostre. La longueur à la fourche est mesurée à plat, sans plaquer le mètre le long du corps du poisson, ce qui produirait une mesure plus longue pour les poissons relativement corpulents comme les thons.

Longueur standard (LS). La longueur d'un poisson mesurée depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'extrémité distale de la dernière vertèbre ou à l'extrémité postérieure de la partie latérale de la plaque hypurale.

Longueur totale (TL). La longueur depuis la pointe du museau jusqu'au bout du plus long des lobes de la nageoire caudale,



mesurée en général avec les lobes comprimés le long de la ligne latérale. C'est une mesure droite, pas mesurée le long de la courbe du corps (*Voir* Longueur à la fourche).

M

M (mortalité naturelle). Mortalité des poissons découlant de toutes causes, sauf la pêche. Exprimée habituellement comme le taux ou pourcentage instantané de poissons qui meurent en une année. *Voir également* F (mortalité par pêche), Mortalité.

Marquage. Fixer une marque à un animal afin de pouvoir l'identifier une fois recapturé ; utilisé pour étudier la croissance, les mouvements, les migrations, la taille et la structure des stocks de poissons. *Voir également* Marque-archive.

Marque (marquage) archive. Marque implantée dans le poisson qui mesure et enregistre (« archive ») au cours du temps des variables environnementales (par exemple la température de l'eau) et la position.

Mesure de contrôle. L'unité utilisée pour contrôler la quantité de pêche ou d'extraction des ressources autorisée (par exemple les captures ou l'effort) selon un indicateur donné (par exemple l'état du stock).

Migration. Mouvement non aléatoire des individus d'un stock d'un endroit à un autre, souvent en groupe.

Mille nautique (nm). Unité de distance dérivée de la mesure angulaire d'une minute d'arc de latitude mais standardisée par un accord international à la valeur de 1 852 m.

Mode ; taille modale. *Voir* Distribution des fréquences de tailles.

Modèle (de population). Hypothèse sur le fonctionnement d'une population ; utilise souvent des descriptions mathématiques de la croissance, du recrutement et de la mortalité.

Modèle d'exploitation. Modèle de simulation de la dynamique d'un stock et des pêcheries, incluant les sources d'incertitudes, utilisé dans l'évaluation de la stratégie de gestion.

Modèle de croissance. Description ou représentation mathématique du taux de croissance d'une espèce à différentes tailles ou différents âges.

Modèle de différences avec retard. Type de modèle de population qui incorpore la structure des âges.

Modèle de production excédentaire. Représentation mathématique de la manière dont un stock de poisson répond au prélèvement d'individus (par exemple par la pêche).

Mortalité. Morts provoquées par n'importe quelle cause (habituellement exprimée comme le taux ou le pourcentage du stock qui meurt chaque année).

MULTIFAN-CL. Un modèle structuré par âges, basé sur la longueur, pour l'évaluation des stocks dans une pêcherie.

N

Néritique. Relatif à la zone écologique (zone néritique) du plateau continental qui s'étend de la zone d'étiage à une profondeur d'environ 180 m.

O

Objectifs de gestion. Les objectifs économiques, biologiques, environnementaux et de conservation définis pour une unité de gestion (stock) donnée.

Océaniques. Partie de la mer qui s'étend au-delà du plateau continental.

Options de gestion. Procédures de gestion alternatives parmi lesquelles les mesures de gestion recommandées seront choisies.

Otolithes. Structures osseuses formées dans l'oreille interne des poissons. Les cercles de croissance des otolithes peuvent être utilisés pour déterminer l'âge des poissons.

P

Palangre. Engin de pêche dans lequel de courtes lignes (avançons) équipées d'hameçons sont attachées à la ligne principale à intervalles réguliers. Les palangres pélagiques sont suspendues horizontalement à une profondeur prédéfinie à l'aide de flotteurs de surface. Les lignes principales peuvent atteindre 100 km et comporter plusieurs milliers d'hameçons. Les avançons des palangres démersales (calées sur le fond de la mer au moyen de lests) sont en général plus rapprochés.



Paramètre. Caractéristique ou mesure d'un aspect d'un stock, en général exprimée comme une valeur numérique (par exemple M, mortalité naturelle).

Pas surpêché. Voir Surpêché.

Pêche à la canne. Méthode de pêche dans laquelle les pêcheurs attirent les bancs de poissons autour du navire avec des appâts morts ou vivants, les entraînent dans une frénésie alimentaire au moyen d'appâts et d'eau pulvérisée sur la surface de la mer pour simuler le comportement des petits poissons-fourrage, puis utilisent des cannes munies de lignes courtes et de leurres fixes pour « canner » les poissons à bord.

Pêche à la ligne. Méthodes de pêche qui utilisent des lignes sous une forme ou une autre, y compris les lignes à main, les moulinets, les treuils motorisés, la canne, les lignes à main verticales, les palangres, les lignes dormantes et la traîne.

Pêche à la senne tournante. Pêche de poissons pélagiques formant des bancs en surface en entourant le banc avec un filet. Une ligne passe dans des anneaux au bas du filet et peut être resserrée pour fermer le filet afin que le poisson ne s'échappe pas. (

Pêche artisanale. Pêche de subsistance utilisant des méthodes traditionnelles.

Pêche fantôme. Capture de poissons dans des engins qui ont été perdus, en général des filets et des casiers.

Pêche par épuisement (*Fishing down*). Réduction de l'âge ou de la taille moyenne dans un stock qui est exploité pour la première fois. Les prises sont tout d'abord très élevées, mais le rythme ne peut pas être soutenu une fois que l'abondance des poissons plus âgés a été réduite.

Pêcherie à accès libre. Pêcherie dans laquelle il n'y a pas de limite sur le nombre d'exploitants ou de bateaux (Voir Pêcherie à accès limité). Une telle pêcherie est susceptible de connaître la « tragédie des biens communs ». Dans le cadre d'un libre accès, une pêcherie opère avec des captures et un effort qui résultent en un revenu total équivalent aux coûts totaux, sans qu'aucun profit économique ne soit généré. L'effort de pêche déployé à ce point dépasse celui qui produirait la PEM. Un équilibre d'accès libre est un point où il n'y a pas de limite sur le nombre d'exploitants ou de bateaux autorisés à opérer dans la pêcherie.

Pêcherie à accès limité. Pêcherie dans laquelle l'effort de pêche est contrôlé en limitant le nombre d'exploitants. Cela exige en général de contrôler le nombre et la taille des bateaux, le transfert des droits de pêche et le remplacement des bateaux (Voir également Pêcherie à accès libre).

Pêcherie de surface. Pêche à la canne, à la traîne ou à la senne pour cibler des espèces nageant en surface.

Pélagique. Vivant dans les eaux de surface. Habituellement appliqué aux espèces nageuses telles que les thons et les requins (Voir Démersale).

Pente. La pente (h) est généralement définie comme la proportion du recrutement vierge (R_0) qui serait produit si la biomasse féconde était réduite à 20% du niveau vierge de la biomasse féconde (S_0). Les stocks présentant une forte pente présentent en moyenne beaucoup plus de naissances que de morts lorsque le stock reproducteur est réduit à de faibles niveaux par la pêche. Un excédent de naissances par rapport aux morts signifie qu'un stock à forte pente permet à un plus grand nombre d'individus d'être capturés de façon durable, par rapport à un stock à plus faible pente. La pente d'un stock est en général très difficile à estimer et influence fortement les résultats des modèles d'évaluation du stock tels que la PME et SSB. Elle représente donc une source majeure d'incertitude dans la plupart des évaluations de stocks complètes.

Plan de reconstitution. Plan de gestion visant à reconstituer un stock lorsque la mesure de son état (par exemple la biomasse) est inférieure au point de référence-limite (c'est-à-dire que le stock est évalué comme surpêché). Les plans de reconstitution des stocks devraient inclure des éléments qui définissent les objectifs de reconstitution, le délai de reconstitution et des règles de contrôle relatives au rythme de reconstitution.

Plan de récupération. Plan de gestion visant à reconstituer un stock lorsque la mesure de son état (par exemple la biomasse) est en-dehors d'une limite donnée (c'est-à-dire que le stock est évalué comme surpêché). Les plans de récupération des stocks devraient inclure des éléments qui définissent des objectifs de gestion spécifiques au stock, des stratégies de pêche spécifiées par des règles de contrôle et des périodes de récupération.

Plateau continental. le plateau continental a été défini de plusieurs façons. Il peut correspondre aux eaux relativement peu profondes qui bordent un continent, depuis la ligne de côtes jusqu'au début du talus continental. Le début du talus continental est souvent défini par l'isobathe 200 m. Le plateau continental est également une zone maritime qui comprend le plateau continental et son extension au-delà de la limite de la ZEE jusqu'à la limite de la marge continentale. Cette zone est également parfois appelée « plateau continental étendu » et sa limite est déterminée par la Convention des Nations unies sur les limites du plateau continental.

Point de référence biologique. Indicateur fournissant un standard pour comparaison. Il peut être soit un « point de référence-cible » ou une limite minimum biologiquement acceptable (« point de référence-limite »). Souvent basé sur les taux de mortalité par pêche, sur la biomasse ou sur le maintien d'un recrutement adéquat pour le stock.



Point de référence de déclenchement (TrRP). Un état donné du système qui déclenche un changement prédéfini dans la réponse de gestion.

Point de référence-cible (TRP). Un état d'une pêcherie et/ou d'une ressource qui est considéré comme désirable.

Point de référence-limite (LRP). La limite au-delà de laquelle l'état d'une pêcherie et/ou d'une ressource n'est plus considéré comme désirable.

Point de référence. Indicateur du niveau de pêche ou de la taille du stock ; utilisé comme seuil pour l'évaluation (*Voir également* Point de référence biologique)

Prises accessoires. Toutes les espèces, autres que les 16 espèces listées dans l'Annexe B de l'Accord portant création de la CTOI, que les pêcheries de thons et d'espèces apparentées dans la zone de compétence de la CTOI capturent ou avec lesquelles elles interagissent. Les espèces accessoires comprennent les espèces « non-CTOI » qui sont a) conservées (sous-produits), (b) capturées accidentellement dans une pêcherie et remises à l'eau (rejets) ; ou (c) accidentellement affectées par les engins de pêche mais non capturées.

Prises par unité d'effort (PUE). Nombre ou poids de poisson capturé par unité d'effort de pêche. Souvent utilisé comme mesure de l'abondance des poissons.

Prises-par-âge (données de). Données sur le nombre de poissons de chaque classe d'âge dans les captures, habituellement dérivées à partir d'échantillonnages représentatifs des captures.

Prises-par-poids (données de). Données sur le nombre de poissons de chaque classe de poids dans les captures, habituellement obtenues en mesurant le poids individuel des poissons dans des échantillons représentatifs.

Prises-par-taille (données de). Données sur le nombre de poissons de chaque classe de taille dans les captures, habituellement obtenues en mesurant la longueur des poissons dans des échantillons représentatifs mais parfois dérivées à partir des poids individuels des poissons.

Prix débarqué. Un prix par unité de poisson qui exclut les frais de transport, commercialisation et transformation, tel qu'il serait payé au point de débarquement. Habituellement exprimé en poids du poisson entier.

Procédures de gestion. Une série d'actions formelles, habituellement la collecte de donnée, l'évaluation des stocks (ou autres indicateurs) et les règles d'exploitations, à même de fournir, de façon itérative et adaptative, des décisions robustes pour gérer la pêcherie.

Production excédentaire. Productivité inhérente d'un stock de poissons qui peut être prélevée de façon durable. Basée sur la théorie que, pour des stocks de grand taille, les taux de reproduction et d'accroissement du stock sont ralentis par des mécanismes d'autorégulation et que le stock s'accroît plus vite après prélèvement, puisqu'il essaie de se reconstituer. En théorie, la pêche peut être modérée pour tirer avantage des taux d'accroissement du stock les plus productifs, pourvu qu'elle n'excède pas la capacité du stock à récupérer.

Production maximale équilibrée (PME). Les captures annuelles moyennes maximales qui peuvent être prélevées dans un stock sur une période illimitée dans le cadre des conditions environnementales habituelles. La PME définie de cette façon ne tient pas compte de la variabilité environnementale et des études ont démontré que pêcher au niveau de la PME est souvent non durable (*Voir* Production potentielle à long terme).

Production potentielle à long terme. Estimation des captures annuelles maximales qui pourraient être réalisées de façon durable dans un stock de poissons, en tenant compte de la variation des conditions environnementales. Elle peut être estimée de diverses façons, depuis une moyenne de la série temporelle des captures à l'utilisation de modèles mathématiques élaborés.

Production potentielle. *Voir* Production potentielle à long terme.

Production. Poids total des poissons capturés dans une pêcherie.

Productivité (biologique). Une indication des taux de naissance, de croissance et de mortalité d'un stock. Un stock hautement productif est caractérisé par des taux de naissance, de croissance et de mortalité élevés et peut soutenir des taux d'exploitation élevés.

Productivité (économique). La capacité des entreprises ou d'une industrie à convertir des intrants (travail, capital, carburant, etc.) en extrants. La productivité économique est souvent mesurée en utilisant des indices de productivité qui montrent si les extrants augmentent ou diminuent au cours du temps pour chaque unité d'intrants. Ces indices sont calculés en comparant les évolutions de la production totale (extrait) de poissons et les intrants totaux tels que le carburant, le travail et le capital.

Puissance de pêche. Efficacité de l'effort de pêche d'un navire par rapport à l'efficacité des autres navires.



Q

Quota individuel transférable (QIT). Outil de gestion par lequel des parts du total admissible des captures sont allouées aux pêcheurs (individus ou sociétés). Les pêcheurs ont des droits à long terme sur leurs quotas mais peuvent les échanger avec d'autres pêcheurs. *Voir également* Quota.

Quota. Quantité de poisson allouée à une pêcherie (total admissible de captures) ou à un pêcheur ou une société de pêche (quota individuel transférable).

R

Recrue. En général, un poisson qui devient accessible à la pêcherie. Parfois utilisé en relation avec certaines composantes de la population (par exemple une recrue dans le stock reproducteur).

Recrutement du stock. *Voir* Recrue.

Règles d'exploitation. Réponses convenues que les gestionnaires doivent apporter dans des circonstances prédéfinies concernant l'état des stocks. Aussi appelées « Règlements de contrôle des captures » ou « règles de décision ».

Rejets. Toute partie des captures qui est remise à l'eau, morte ou vivante.

Relation stock-recrutement. Relation entre la taille de la biomasse parentale et le nombre de recrues qu'elle génère. Il est difficile de déterminer cette relation et cela nécessite d'étudier la composition tailles/âges, la croissance et les taux de mortalité de la population.

Rendement durable. Captures qui peuvent être prélevées sur une période indéterminée sans réduire la biomasse du stock. Cela peut être une valeur constante d'année en année ou une valeur qui fluctue selon les variations de l'abondance.

Rendement économique maximum (REM). Le niveau de captures soutenable dans une pêcherie commerciale qui permet de maximiser les bénéfices nets. Pour la plupart des taux d'actualisation et des coûts de pêche réalistes, le REM implique que le stock à l'équilibre est plus important que celui qui correspond à la PME. En ce sens, le REM est plus environnementalement conservateur que la PME et devrait, en principe, aider à protéger la pêcherie des impacts environnementaux adverses qui pourraient diminuer la population de poissons.

Reproducteur par recrue. Un indice qui donne le nombre de reproducteurs d'âge X divisé par le nombre initial de recrues.

Restriction d'engin. Restriction de la quantité et/ou du type d'engin de pêche qui peut être utilisé par les pêcheurs dans une pêcherie donnée ; utilisée comme outil de gestion.

Revenu économique net (REN). Le revenu économique net d'une pêcherie durant une période particulière est égal au revenu de la pêche moins les coûts de pêche. Les coûts de pêche incluent les habituels coûts d'exploitation tels que le carburant, le travail, la maintenance..., ainsi que divers coûts économiques tels que les coûts d'opportunité du travail et du capital. Ces derniers mesurent comment ces ressources auraient été compensées si elles avaient fonctionné selon la meilleure alternative. Le concept de revenu économique net est très lié à celui d'efficacité économique. Le revenu économique net d'une pêcherie ne peut être maximisé que dans une pêcherie économiquement efficace.

Ricker, courbe ou fonction de. Fonction mathématique qui décrit la relation entre la taille du stock et le recrutement.

S

Saison de pêche. Période durant laquelle une pêcherie est ouverte aux pêcheurs. Parfois appelée « année de pêche ».

SB (biomasse féconde). Poids total de tous les poissons adultes (sexuellement matures) dans une population. Également appelée « biomasse du stock reproducteur ».

SB_{PME} Biomasse féconde ou « adulte » d'équilibre à la PME.

Seuil de captures de déclenchement. Lorsque les captures atteignent ce seuil, des mesures de gestion sont déclenchées pour évaluer dans quelle mesure la pêche doit se poursuivre et à quel niveau.

Simulation. Une imitation d'un système réel utilisée pour déterminer comment ce système fonctionne.

Société mixte. Activité de pêche collaborative, impliquant habituellement deux sociétés de pays différents.

Sous-pêché. État d'un stock de poissons qui pourrait supporter des captures plus élevées que celles qui sont actuellement prélevées. Ne s'applique pas aux stocks pour lesquels les prises ont été limitées pour leur permettre de se reconstituer. *Voir également* Surpêché.



Sous-produit. Une espèce capturée accessoirement dans une pêcherie lors de la pêche de l'espèce-cible qui a une certaine valeur commerciale et qui est conservée pour la vente.

Ratio de potentiel de reproduction (SPR). Le SPR est la fécondité moyenne d'une recrue au cours de sa vie lorsque le stock est exploité, divisée par la fécondité moyenne d'une recrue durant sa vie lorsque le stock n'est pas exploité.

Stock chevauchant. Espèce migratrice qui passe une partie de son cycle de vie dans au moins deux juridiction, en particulier celles qui migrent entre des ZEE et la haute mer.

Stock. Population fonctionnellement discrète qui est largement distincte des autres populations de la même espèce et peut être considérée comme une entité séparée pour des questions de gestion ou d'évaluation.

Stratégie de pêche. Stratégie décrivant comment les captures dans une pêcherie seront ajustées d'une année sur l'autre selon la taille du stock, les conditions socio-économiques de la pêcherie, l'état d'autres stocks interdépendants et l'incertitude des connaissances biologiques. Des pêcheries bien gérées ont une stratégie de pêche claire (explicite et quantitative) qui est robuste face aux fluctuations biologiques imprévisibles que le stock peut connaître. Une stratégie de pêche définit les mesures de gestion requises pour atteindre les objectifs biologiques et économiques définis pour une pêcherie donnée. Les stratégies de pêche doivent inclure 1) un processus de surveillance et d'évaluation des conditions biologiques et économiques de la pêcherie et 2) des règles de contrôle de l'intensité de l'activité de pêche en fonction des conditions biologiques et économiques de la pêcherie (définies par l'évaluation). Ces règles sont appelées « règles d'exploitation ».

Structure de population. Composition d'une population en termes de taille, de stock (génétique ou régional), de classes d'âges, de sexes, etc.

Surpêche de croissance. La capture de trop de petits poissons ; une limitation de leur capture entraînerait une augmentation globale de la production de la pêcherie.

Surpêche de recrutement. Effort de pêche excessif qui réduit le recrutement de telle façon que la biomasse du stock passe sous le point de référence-limite défini.

Surpêche, sujet à la. Un stock qui est soumis à une trop forte pression de pêche et pour lequel le taux de prélèvement n'est pas durable.

- La mortalité par pêche (F) excède le point de référence-limite (F_{LIM}). Lorsque le niveau du stock est supérieur ou égal à B_{PME} , F_{PME} sera le niveau de F_{LIM} par défaut.
- La mortalité par pêche qui dépasse F_{LIM} ne sera pas définie comme de la surpêche si une stratégie formelle de type « pêche par épuisement » est en place pour un stock et que le stock reste au-dessus du niveau-cible de B_{CIBLE} .
- Lorsque le stock est en-dessous de B_{PME} , mais au-dessus de B_{LIM} , F_{LIM} diminuera en proportion au niveau de biomasse par rapport à B_{PME} .
- À ces niveau de stock, la mortalité par pêche dépassant le point de référence-cible (F_{CIBLE}) mais inférieure à F_{LIM} pourra également être définie comme de la surpêche, selon la stratégie de pêche en place et/ou les tendances récentes du niveau de la biomasse.
- Toute mortalité par pêche sera définie comme de la surpêche si le niveau du stock est inférieur à B_{LIM} , à moins que la mortalité par pêche soit inférieure au niveau qui permettrait au stock de récupérer sur une période égale à la plus faible valeur entre 10 ans plus le temps de génération moyen ou trois fois le temps de génération.
- Toute pêche ciblée d'un stock surpêché (dont le niveau est inférieur à B_{LIM}) est de la surpêche.

Surpêché. Un stock de poissons avec une biomasse inférieure au point de référence-limite de la biomasse. *Voir* Pas surpêché.

Système de surveillance des navires (SSN ou VMS). Dispositif électronique qui transmet l'identité et la localisation d'un navire.

T

Taille à l'âge. Longueur (ou poids) d'un poisson à un âge donné.

Taille de première maturité. Longueur ou poids d'un poisson quand il atteint la maturité reproductrice.

Taille minimale. Taille en-deçà de laquelle un animal capturé ne peut être légalement conservé. Habituellement définie par espèce. Peut être changée en tant qu'outil de gestion.

Talus continental. Région de la limite extérieure d'un continent, entre le plateau relativement peu profond et les profondeurs abyssales, souvent caractérisée par une relativement forte pente.

Taux d'exploitation. La fraction de la mortalité totale des animaux causée par la pêche, habituellement exprimée par une valeur annuelle. Peut également être définie comme la proportion d'une population capturée en une année.

Taux de captures. *Voir* Prises par unité d'effort.



Temps de génération. Durée moyenne pour qu'un animal soit remplacé dans une population.

Tori line. Ligne à banderoles, traînée pour effaroucher les oiseaux depuis la zone arrière d'un bateau pendant que les hameçons appâtés en cours d'immersion sont à portée des oiseaux de mer ; fixée à un poteau *tori* (gui ou bout-dehors) à la poupe du navire.

Total admissible d'effort (de pêche) (TAE). Limite supérieur d'effort qui peut être déployé dans une pêcherie.

Total admissible de captures (TAC). Pour une pêcherie, une limite de capture définie comme contrôle de la production (*voir également* Contrôles de production). Lorsque des accords de partage des ressources sont en place entre des pêcheries commerciales et récréatives, le terme « total admissible des captures commerciales » (TACC) est utilisé. Le terme « global » est utilisé lorsqu'un TAC s'applique à la mortalité par pêche de toutes les flottilles.

Total admissible de captures commerciales (TACC). *Voir* Total admissible de captures (TAC).

Total admissible de captures, convenu. Le TAC pour chaque espèce sous quota, déterminé par un organisme de gestion.

Total admissible de captures, réel. Le TAC réel auquel sont appliqués les modificateurs tels que les reports positifs ou négatifs de l'année précédente.

Traîne. Méthode de pêche qui consiste à traîner des lignes munies d'appâts ou de leurres derrière le bateau, entre 2 et 10 nœuds. Couramment utilisée pour capturer des poissons tels que les thazards et plusieurs espèces de thons.

U

-

V

Valeur brute de la production (VBP). Valeur obtenue en multipliant le volume des captures par le prix débarqué par unité. Dans le cas d'une pêcherie multispécifique, la VBP de la pêcherie est la somme des VBP de chaque espèce. La VBP n'est pas un bon indicateur de performance économique car elle ne prend pas en compte les coûts.

W

-

X

-

Y

-

Z

Zone économique exclusive (ZEE). La zone qui s'étend de la limite des eaux territoriales, soit 12 milles nautiques depuis la ligne de côte territoriale, jusqu'à un maximum de 200 milles nautiques, mesurés depuis la ligne de côte territoriale. La ZEE fait moins de 200 milles nautique si elle recoupe la ZEE d'un autre pays. Dans ce cas, les limites entre les deux ZEE sont définies par un traité.

ESPÈCES CTOI ET REQUINS

ALB	Germon (<i>Thunnus alalunga</i>)
BET	Patudo (ou thon obèse) (<i>Thunnus obesus</i>)



BLT	Bonitou (<i>Auxis rochei</i>)
BLM	Marlin noir (<i>Makaira indica</i>)
BUM	Marlin bleu (<i>Makaira nigricans</i>)
COM	Thazard rayé (<i>Scomberomorus commerson</i>)
FRI	Auxide (<i>Auxis thazard</i>)
GUT	Thazard barré indopacifique (<i>Scomberomorus guttatus</i>)
KAW	Thonine (<i>Euthynnus affinis</i>)
LOT	Thon mignon (<i>Thunnus tonggol</i>)
MLS	Marlin rayé (<i>Tetrapturus audax</i>)
SBT	Thon rouge du sud (<i>Thunnus maccoyii</i>)
SFA	Voilier indopacifique (<i>Istiophorus platypterus</i>)
SKJ	Listao (<i>Katsuwonus pelamis</i>)
SWO	Espadon (<i>Xiphias gladius</i>)
YFT	Albacore (<i>Thunnus albacares</i>)
Requins	
BTH	Requin-renard à gros yeux (<i>Alopias superciliosus</i>)
BSH	Requin peau bleue (<i>Prionace glauca</i>)
FAL	Requin soyeux (<i>Carcharhinus falciformis</i>)
OCS	Requin océanique (<i>Carcharhinus longimanus</i>)
PTH	Requin-renard pélagique (<i>Alopias pelagicus</i>)
SMA	Requin-taube bleu (<i>Isurus oxyrinchus</i>)
SPL	Requin-marteau halicorne (<i>Sphyrna lewini</i>)

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACAP	Accord pour la Conservation des Albatros et des Pétrels
actuelle	Période/durée actuelle, par exemple $F_{actuelle}$ représente la mortalité par pêche pour l'année d'évaluation en cours
AGNU	Assemblée générale des nations unies
AIC	Critère d'information d'Akaike
AMP	Aire marine protégée
ASPIC	Modèle de production de stock incorporant des covariables
B	Biomasse (totale)
B_{PME}	Biomasse qui produit la PME



BRD	Dispositif de réduction des prises accessoires
CCAMLR	Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique
CCSBT	Commission sur la conservation du thon rouge du sud
CdA	Comité d'application
CDB	Convention sur la diversité biologique
CE	Prises-et-effort
CMM	Mesure de conservation et de gestion (de la CTOI : Résolutions et Recommandations)
CNUDM	Convention des Nations unies sur le droit de la mer
CPAF	Comité permanent d'administration et des finances (de la CTOI)
CPC	Parties contractantes et parties coopérantes non contractantes
CS	Comité scientifique
CTCA	Comité technique sur les critères d'allocation (de la CTOI)
CTOI	Commission des thons de l'océan Indien
CV	Coefficient de variation
DCP	Dispositif de concentration de poissons
DCPA	Dispositif de concentration de poissons ancré
DCPD	Dispositif de concentration de poissons dérivant
EMV	Écosystèmes marins vulnérables
ERE	Évaluation des risques environnementaux
ESG	Évaluation de la stratégie de gestion
ET	Écart-type
F	Mortalité par pêche ; F_{2010} correspond à la mortalité par pêche estimée pour l'année 2010.
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ou OAA)
F_{PME}	Mortalité par pêche à la PME
FPR	Fonds de participation aux réunions
GLM	Modèle linéaire généralisé
GT	Groupe de travail de la CTOI
GTCDS	Groupe de travail sur la collecte de données et les statistiques
GTCP	Groupe de travail sur la capacité de pêche
GTEPA	Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires



GTM	Groupe de travail sur les méthodes
GTPP	Groupe de travail sur les poissons porte-épées
GTTN	Groupe de travail sur les thons néritiques
GTTT	Groupe de travail sur les thons tropicaux
GTTTm	Groupe de travail sur les thons tempérés
HBF	Hameçons entre flotteurs
HCR	Règle d'exploitation
HS	Stratégie de pêche
HSF	Cadre stratégique de pêche
HSP	Politique stratégique de pêche du Commonwealth de 2007
IATTC	Commission interaméricaine pour la conservation des thons de l'Atlantique
IC	Intervalle de confiance
ICCAT	Commission internationale pour la conservation des thons de l'Atlantique (ou CICTA)
INN	Illicite, non déclarée, non réglementée (pêche)
IOSEA	Protocole d'accord sur les tortues marines océan Indien – Asie du sud-est
IOSSS	Structure du stock d'espadon de l'océan Indien
LF	Longueur à la fourche
LL	Palangre
LMF	Longueur maxillaire-fourche
LRP	Point de référence-limite
LSTLV	Grand palangrier thonier
M	Mortalité naturelle
MFCL	Multifan-CL
MO	Modèle d'exploitation
MOU	Protocole d'accord
MP	Procédure de gestion
MRO	Mécanisme régional d'observateurs
n.a.	Non applicable
OFCF	<i>Overseas Fishery Cooperation Foundation of Japan</i>
OI	Océan Indien



ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des nations unies
ORGP	Organisation régionale de gestion des pêches
ORGPt	Organisation régionale de gestion des pêches thonières
PAI	Plan d'action international
PAN	Plan d'action national
PEM	Production économique maximale
PME	Production maximale équilibrée
PRO	Programme régional d'observateurs
PS	Senne coulissante
PSA	Analyse de sensibilité de la productivité
PSAT	Marque satellite pop-up
PUE	Prises par unité d'effort
q	Capturabilité
QIT	Quota individuel transférable
RBC	Captures biologiques recommandées
RTTP-IO	Projet régional de marquage de thons dans l'océan Indien
SB	Biomasse féconde ou du stock reproducteur (parfois SSB)
SB _{PME}	Biomasse féconde qui produit la PME
SIG	Système d'information géographique
SIOFA	<i>Southern Indian Ocean Fisheries Agreement</i>
SS3	<i>Stock Synthesis III</i>
SSB	Biomasse du stock reproducteur
SSN	Système de surveillance des navires (ou SSN)
SWIOFC	Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien
SWIOFP	Projet sur les pêches du sud-ouest de l'océan Indien
TAC	Total admissible des captures
TAE	Total autorisé d'effort de pêche
Taiwan, Chine	Taiwan, Province de Chine
TdR	Termes de référence



TEP	en voie de disparition, menacées, protégées (espèces)
TOM	Territoires d'outre-mer
TRP	Point de référence-cible
TrRP	Point de référence de déclenchement
UE	Union européenne
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
VBP	Valeur brute de la production
ZEE	Zone économique exclusive
ZIEB	Zones marines d'importance écologique et biologique

UNITÉS

'	minute de latitude ou longitude (par exemple, 34° 20' S)
°E, °N, °S, °W	degrés est, nord, sud, ouest par rapport au méridien de Greenwich
°C	degrés Celsius
cm	centimètre
kg	kilogramme
km	kilomètre
km ²	kilomètre carré
m	mètre
mm	millimètre
nm	mille nautique
t	tonne (1000 kg)